

Géographie, urbanisme et aménagement du territoire

par

B. MERENNE-SCHOUMAKER

Docteur en Sciences géographiques

Maître de Conférences à l'Université de Liège

Membre de la C.R.A.T. (Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire)

Résumé. — L'article tente d'abord de mettre en évidence le pourquoi des liens étroits qui unissent la géographie et l'aménagement du territoire et cherche parallèlement à traduire la spécificité de chacune des disciplines.

Comme tout indique que la géographie se situe à l'amont de l'aménagement, l'analyse porte ensuite sur les apports de la géographie à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (version locale appliquée à un milieu urbanisé). A cette fin, l'utilité de la géographie est étudiée à trois niveaux : les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être.

Summary. — The article first attempts to show the reasons for the tight links between geography and town and country planning, while seeking to demonstrate the parallels between these two disciplines.

As everything indicates that geography is situated upstream from planning, the analysis is directed toward the contributions that geography makes towards town and country planning and urbanism (the local version applied to the urban environment). To achieve this, the utility of geography is studied at three levels : knowledge, know-how and being.

Note. — Communication présentée le 24 octobre 1986 à Louvain-la-Neuve dans le cadre du 9^e Cycle de Formation permanente en Urbanisme et en Aménagement du Territoire organisé par l'Association des Urbanistes diplômés de l'Université Catholique de Louvain (A.U.L.N.E.).

INTRODUCTION

Les relations entre la géographie, d'une part, et l'urbanisme ou l'aménagement du territoire, d'autre part, ont toujours été très fortes. De là, pour certains géographes, la tentation d'assimiler les deux disciplines et de croire un peu trop rapidement que le travail du géographe était celui de l'aménageur...

Sans nier la parenté entre les deux sciences, nous pensons comme P. Pinchemel (1985, p. 31) que l'analyse géographique se place *en amont* de l'aménagement auquel elle fournit, aux côtés d'autres sciences, une problématique et une méthode.

Effectivement l'urbanisme et l'aménagement du territoire ont *besoin de la géographie*, car ce sont « des actions géographiques au sens fort du terme, c'est-à-dire qu'elles contribuent à modifier la géographie d'un certain territoire en agissant sur une ou plusieurs composantes : réseau de communications, développement urbain, localisations industrielles » (P. Pinchemel, 1985, p. 9).

Mais comment se manifeste ce besoin de géographie ? Quels sont les savoirs et savoir-faire géographiques les plus utiles à l'urbaniste ou à l'aménageur ?

Pour répondre à ces questions, nous organiserons notre réflexion à la fois sur la finalité de l'urbanisme ou/et de l'aménagement du territoire et sur la spécificité de la géographie.

1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME : DÉFINITIONS ET FINALITÉS

Les deux *termes* d'aménagement et de territoire sont sans conteste *ambigus*, car ils intègrent des notions elles-mêmes peu précises. En effet, aménager signifie disposer avec ordre en vue d'un certain but et territoire, correspond à toute étendue de terre dépendant d'un Etat, d'une ville, d'une juridiction, etc. (Larousse). Mais quel sens donner à ordre, but, étendue ?

Le terme urbanisme n'est guère plus clair puisque le même dictionnaire en fait la science se rapportant à la construction et à l'aménagement des agglomérations, villes et villages alors que d'autres auteurs rangent l'urbanisme parmi les arts.

En fait, aménagement du territoire et urbanisme (qui en est la version locale appliquée à un milieu urbanisé) se définissent d'abord par leur finalité que l'on peut comme J.L. Piveteau (1979, p. 991) assimiler à une *réponse à des contradictions spatiales*, contradictions qui ont cru avec le

temps en raison de la multiplication des occasions de dysfonctionnement (liées au développement industriel et urbain), de la croissance des déséquilibres spatiaux (principalement régionaux) et de la multiplication des destructions (notamment de l'environnement écologique et/ou du patrimoine). Par ailleurs, le caractère émergent de l'aménagement du territoire depuis 20 ou 30 ans s'explique aussi par un changement d'attitude des pouvoirs publics et encore par une compétence plus grande de ces derniers en matière d'utilisation de l'espace.

Si la nécessité de l'aménagement du territoire s'est progressivement affirmée, c'est sans aucun doute encore parce que, avec le temps, sont apparues, à côté des finalités économiques, des préoccupations *sociales et écologiques*. En effet, l'intervention traditionnelle des acteurs sur un territoire donné (via l'appropriation du sol) poursuit d'abord et avant tout un but économique (exploiter des ressources, tirer des revenus, etc.). Sans nier l'importance de ces finalités, la politique d'aménagement du territoire a aussi cherché à développer deux autres axes majeurs (P. Pinchemel, 1985, p. 10) :

- un axe social qui vise au bien-être et à l'épanouissement de la population, c'est-à-dire qui privilégie le social sur l'économique et où les préoccupations de justice sociale l'emportent sur celles d'efficacité économique (voir à ce propos J. Gottmann, 1966);
- un axe écologique développé plus récemment où « l'accent est mis sur l'insertion des sociétés et de leurs interventions dans des milieux naturels, des écosystèmes fragiles, qui sont exposés à des déséquilibres irréversibles, à des dégradations de la flore et de la faune ainsi qu'à des pollutions multiples. Cet axe écologique souligne les artificialisations, les démesures, les concentrations, les surexploitations, les surfréquentations qui accompagnent l'humanisation croissante de la surface de la terre » (P. Pinchemel, 1985, p. 10).

L'aménagement du territoire s'inscrit donc profondément dans un espace qui par ses différentes composantes ressemble beaucoup à l'espace du géographe (voir ci-après). Rien d'étonnant dès lors que des liens très forts unissent les deux disciplines et que certains auteurs présentent même l'aménagement du territoire comme une nouvelle géographie (Y. Madiot, 1979, p. 15) ou comme la forme la plus caractéristique et la plus commune d'application de la géographie (M. Phlipponneau, 1960, p. 195). Remarquons, en outre, que l'intérêt des géographes pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire est très grand depuis plus de 40 ans ⁽¹⁾.

(1) Voir, par exemple, à ce propos O. Tulippe (1946), M. Phlipponneau (1960), J. Gottmann (divers travaux datant des années cinquante et réédités en 1966) et Comité National de Géographie (1964 et 1968).

Toutefois, sous les termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme se cachent souvent des opérations très diverses traduisant bien l'*extrême diversité* des réponses apportées aux contradictions spatiales signalées plus haut.

En effet, les opérations d'aménagement sont fortement liées à trois facteurs :

- les dimensions du cadre spatial dans lequel elles s'inscrivent : par exemple, région, commune, quartier, rue, etc.;
- l'objet même de l'aménagement : par exemple, modification d'un drainage, protection d'un milieu naturel, problèmes de circulation dans un quartier urbain, rénovation d'une vieille banlieue industrielle, planification physique d'une région, développement d'une région rurale, etc.;
- le contexte économique, social, géopolitique et idéologique : par exemple, économie en croissance ou en déclin, population jeune ou vieille, riche ou pauvre, en croissance ou en déclin, territoire dépendant d'un seul pouvoir ou de plusieurs, politiques libérales ou interventionnistes, etc.

A notre sens, en aménagement du territoire, le *contexte idéologique* est d'ailleurs déterminant, car l'optimisation demandée à l'action d'aménagement n'a de sens que par rapport à un système de référence. Or comme le dit bien M. Lamotte (1985, p. 4), ce système « peut conduire selon le vœu politique à optimiser des grandeurs différentes — la production agricole, l'efficacité des transports, la capacité de logement — buts souvent peu compatibles ».

C'est sans nul doute à ce niveau que géographie et aménagement du territoire se différencient le plus. En effet, sans nier le poids des options idéologiques des chercheurs (options inévitables), le but de la géographie est avant tout d'expliquer ce qui est, sans nécessairement vouloir le changer; en outre, les recherches géographiques sont plus orientées vers la compréhension des processus passés et actuels que sur l'analyse de perspectives d'avenir et/ou d'évaluation de l'impact des choix, deux axes fondamentaux de recherche en aménagement.

2. LES APPORTS DE LA GÉOGRAPHIE A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'URBANISME

Personnellement, nous croyons que la géographie a une triple utilité en aménagement du territoire et en urbanisme par la spécificité qu'elle offre à la fois comme savoir, comme savoir-faire et comme savoir-être (figure 1).

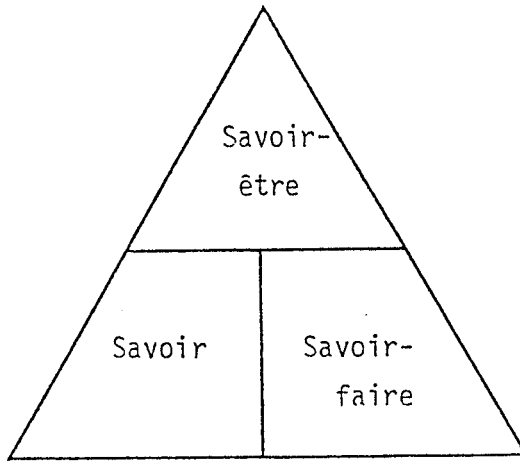


Fig. 1. — Les trois dimensions de la géographie

2.1. Le savoir géographique

Pour de nombreux non-géographes, le *savoir géographique* apparaît souvent comme un savoir «éclaté». Sans nier ce problème, nous pensons que ce savoir s'organise cependant autour de quelques concepts fondamentaux, concepts qui ont été bien analysés par P. Pinchemel (1982) et qui ont pour nom : milieu, paysage, région, espace, différenciation, localisation et répartition. Parmi ces concepts, celui d'espace est sans nul doute le concept de base à condition toutefois de le remplir d'autre chose que de la totalité de ce qui se distribue.

En effet, l'*espace géographique* n'est pas n'importe quel support spatial sur lequel et au sein duquel on étudie une répartition, une localisation ou une différenciation. C'est un espace créé par l'homme au départ des milieux naturels et résultant de trois opérations : une polarisation, un dimensionnement et une organisation. Cette organisation est elle-même la conséquence de cinq processus d'humanisation de la surface terrestre : le peuplement, l'appropriation du sol, le contrôle et la gestion (administratifs et politiques), l'utilisation du sol et les réseaux de communications.

La géographie est, dès lors (P. Pinchemel, 1982), cette branche du savoir qui s'intéresse aux relations entre les formes de l'espace humain (formes visibles et invisibles) et les fonctions économiques, sociales et politiques. C'est aussi une discipline qui intègre dans ses analyses

certaines caractéristiques géo-écologiques (de la pente au micro-climat, de la lithologie à la couverture végétale) sans laquelle la compréhension de nombreuses formes serait impossible. C'est encore le savoir qui privilégie l'étude des paysages (traduction visible des formes spatiales) et celle des différenciations régionales (elles-mêmes expressions différenciées des formes et des fonctions).

En aménagement du territoire et en urbanisme, le concept d'espace géographique est fondamental.

En effet, l'espace à aménager est toujours une réalité complexe, un *système* où les interactions entre facteurs sont nombreuses. L'aménageur est dès lors obligé non seulement de prendre en compte les différentes composantes de l'espace, mais encore de ne pas isoler celui-ci des espaces voisins.

En outre, comme cela apparaît très bien dans les recherches géographiques, l'espace à aménager n'est jamais identique à un autre : il est une *réalité spécifique*. D'où, pour l'aménageur, l'impérieuse nécessité de découvrir et de comprendre cette spécificité et de ne pas transposer trop hâtivement des principes et des méthodes mis au point pour résoudre des problèmes ailleurs. Cette attitude est particulièrement indispensable lorsque le planificateur est appelé à travailler dans des milieux très différents (régions urbaines — régions rurales et surtout pays du Tiers Monde — pays développés).

Sans nul doute, une solide formation géographique devrait permettre de tenir compte de ces deux aspects fondamentaux des réalités spatiales.

2.2. Le savoir-faire géographique

Pour nous, ce savoir-faire ne se réduit pas à la maîtrise de méthodes, de techniques et d'outils souvent communs à la plupart des disciplines. Ce savoir-faire ne peut pas non plus être assimilé à la cartographie, savoir-faire par excellence de la géographie.

En réalité, ce savoir-faire est d'abord le raisonnement géographique, c'est-à-dire un raisonnement qui intègre la méthode scientifique tout en ne négligeant ni les perceptions et le vécu, ni les enjeux en cause. Ce raisonnement peut être schématisé au sein d'une forme en entonnoir traduisant bien le degré d'ouverture de la discipline et son apport dans le traitement progressif des informations (figure 2).

En outre, le savoir-faire géographique implique la pratique conjointe de quatre démarches (figure 3).

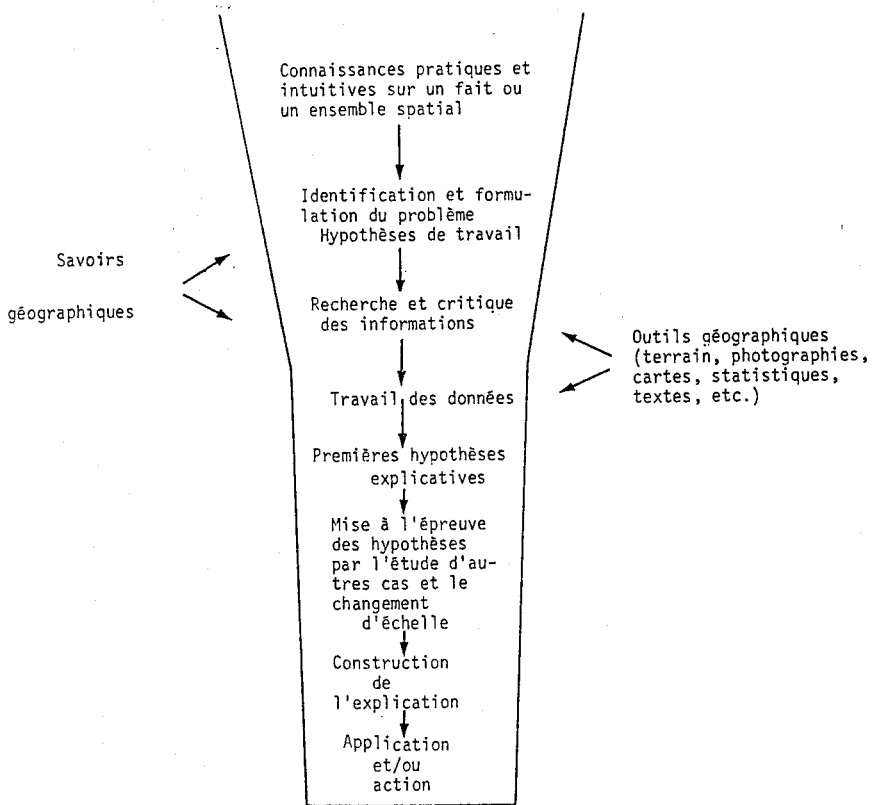


Fig. 2. — Le raisonnement géographique

Source : B. Mérenne-Schoumaker, 1986.

En aménagement du territoire et en urbanisme, ce raisonnement et ces démarches sont très utiles, car ils permettent :

- d'appliquer la méthode scientifique à l'identification, à l'explication et à la construction de solutions;
- de prendre en compte les dimensions spatiales des problèmes;
- de toujours réfléchir aux interférences;
- de mettre en évidence par la méthode comparative les spécificités régionales ou locales;
- de traiter les problèmes aux bonnes échelles spatiales et de changer d'échelle en fonction des sujets traités.

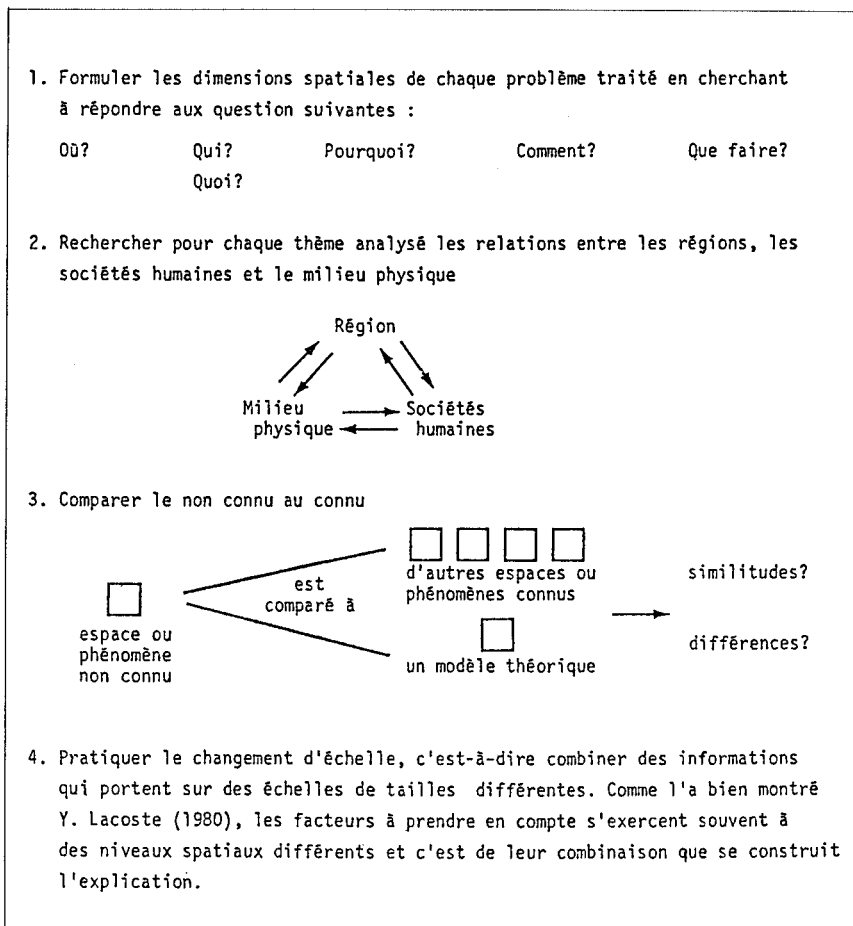


Fig. 3. — Les quatre démarches fondamentales en géographie

Source : B. Mérenne-Schoumaker, 1986.

2.3. Le savoir-être géographique

Ce savoir-être peut se résumer à la formule d'Y. Lacoste aujourd'hui célèbre : *le savoir-penser l'espace*, c'est-à-dire être capable de prendre en compte les dimensions spatiales des faits aux échelles les plus adéquates.

Sans nul doute, cette attitude est fondamentale pour l'aménageur non seulement au niveau de l'analyse (des diagnostics) mais aussi lors des propositions de choix et de leurs conséquences possibles.

Or cette attitude est, comme le dit J. Labasse (1966, p. 27), ce qui est vraiment inné chez le géographe et ceux qui ont appris à pratiquer la géographie : en effet, par leur esprit « terre à terre », ils refusent les généralisations abstraites et l'ignorance du milieu s'opposant ainsi aux « envolées lyriques » des planificateurs et des politiciens.

CONCLUSION

Les liens privilégiés qui unissent la géographie et l'aménagement du territoire s'expliquent d'abord par le fait que les deux disciplines s'inscrivent profondément dans un contexte spatial à la fois complexe et diversifié. Mais ces liens privilégiés ne signifient toutefois pas identité, car l'aménagement n'est pas uniquement de nature scientifique puisqu'il s'agit d'une optimisation par rapport à un système de références choisi par les pouvoirs publics.

En réalité, l'aménagement vise à modifier ce qui est, alors que la géographie tente de rendre compte de ce qui est. On comprend dès lors que l'aménagement ait besoin de la géographie à la fois comme savoir mais également comme savoir-faire et savoir-être.

Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas du thème traité ici, tout indique que la géographie a aussi besoin de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, car ce sont sans nul doute les formes d'application les plus caractéristiques et les plus répandues de la discipline.

BIBLIOGRAPHIE

- COMITE NATIONAL DE GEOGRAPHIE (1964). — *Les applications de la géographie en Belgique*, Bruxelles, 103 p.
- COMITE NATIONAL DE GEOGRAPHIE (1968). — *Les géographes au service de la société*, Bruxelles, 82 p.
- GOTTMANN J. (1966). — *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Mouton et C^o, Paris, 347 p.
- LABASSE J. (1966). — *L'organisation de l'espace. Eléments de géographie volontaire*, Hermann, Paris, 605 p.
- LACOSTE Y. (1980). — *Les différents niveaux d'analyse du raisonnement géographique*, dans *Hérodote*, n^o 18, pp. 3-15.
- LAMOTTE M. (1985). — *Quelques aspects du concept d'aménagement*, dans *Fondements rationnels de l'aménagement du territoire* (sous la direction de M. Lamotte), Coll. Ecologie appliquée et Sciences de l'Environnement, n^o 6, Masson, Paris, pp. 2-7.
- MADIOT Y. (1979). — *L'aménagement du territoire*, Coll. Droit-Sciences Economiques, Masson, Paris, 231 p.

- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1986). — *Les trois dimensions de l'enseignement de la géographie*, dans *Revue de Géographie de Lyon*, n° 2, pp. 183-188.
- PHILIPPONNEAU M. (1960). — *Géographie et action. Introduction à la géographie appliquée*, A. Colin, Paris, 227 p.
- PINCHEMEL P. (1982). — *De la géographie éclatée à une géographie recentrée*, dans *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n° 73/6, pp. 362-369.
- PINCHEMEL P. (1985). — *Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire*, dans *Fondements rationnels de l'aménagement du territoire* (sous la direction de M. Lamotte), Coll. Ecologie appliquée et Sciences de l'Environnement, n° 6, Masson, Paris, pp. 8-33.
- PIVETEAU J.L. (1979). — *L'aménagement du territoire est-il, en Europe Occidentale, une invention de la deuxième moitié du XX^e siècle?*, dans *Recherches de Géographie rurale*, Hommage au Professeur Frans Dussart, Société géographique de Liège, pp. 991-1002.
- TULIPPE O. (1946). — *Géographie et urbanisme*, dans *Bulletin de la Société belge d'Etudes géographiques*, t. XV, pp. 206-210.